

## Décision

Direction générale  
direction@ch-claudel.fr

Objet de la décision	Actualisation de la composition nominative du Directoire
N° décision	250 323 (annule et remplace la décision n°240-169)

### Le Directeur,

- Vu l'article L6143-7-5 du Code de la santé publique,
- Vu la décision n°240-168 portant nomination de la chefferie du Pôle Accueil, orientation addictions & autisme,
- Vu l'avis conforme du Président de la CME,

### DÉCIDE

#### Article 1

À compter du 14 août 2025, la composition du Directoire est arrêtée comme suit :

##### Sont membres de droit :

- **M. David DEREURE**, Directeur, Président du directoire ;
- **M. le Docteur Stéphan SOREDA**, Président de la CME, chef du pôle Santé Intégrative et Préventive, Vice-président du directoire ;
- **Mme Chantal MILLIET**, Directrice des soins, coordinatrice générale des soins et des filières et parcours patients, Présidente de la CSIRMT ;

##### Sont membres nommés par le Directeur :

- **M. Guillaume GAUTHIER**, cadre supérieur de santé, collaborateur du chef de pôle Santé mentale adultes ;
- **M. le Docteur Rares IONASCU**, Chef du pôle Santé mentale adultes, Vice-président de la CME ;
- **Mme le Docteur Anne LAVAREC**, Cheffe du pôle Accueil, orientation, addictions & autisme ;
- **Mme le Docteur Élodie DA SILVA**, Cheffe du pôle Santé mentale enfants et adolescents ;
- **Mme le Docteur Amal BADDOU**, Cheffe de service « TED/TSA » ;
- **Mme le Docteur Corinne BURGUN-BENOÎT**, Cheffe de service « Le Lien » et « Winnicott » ;

##### Sont nommés par le Directeur au titre des personnalités qualifiées :

- **Mme Marie-Françoise RAILLARD**, représentante des usagers ;
- **M. le Docteur Damien HEIT**, Président de la CME du CH Henri Laborit de Poitiers ;
- **Mme le Docteur Valentine PICKER**, Cheffe de l'unité de médecine somatique ;

#### Article 2

La durée du mandat des membres nommés est de quatre ans. Ce mandat prend fin lors de la nomination d'un nouveau directeur, ainsi que dans les cas où son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il était membre du directoire. Le mandat des membres médicaux prend également fin en cas de changement du Président de CME.

Le Directeur,  
David DEREURE

